



Solutions de logement durables et à long terme pour la Cité interculturelle

Note d'orientation



Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	LE PROBLÈME DE LOGEMENT DES PERSONNES MIGRANTES	4
3	RÔLES, RELATIONS ET PRINCIPES	7
3.1	Une approche multiniveaux et multipartite	7
3.2	Les villes créent les conditions favorables à des solutions de logement efficaces	10
4	LES DIFFICULTÉS ET LES MOYENS DE LES SURMONTER	11
4.1	Lutter contre la pénurie de logements	12
4.2	Que se passe-t-il si la ville n'a pas les pouvoirs nécessaires ?	13
4.3	Permettre un accès équitable au logement	15
4.4	Faciliter la transition vers un logement à plus long terme.....	16
5	GUIDE PAS À PAS.....	18
5.1	CARTE : le contexte.....	18
5.2	POUVOIRS : lorsque vous n'avez pas les pouvoirs nécessaires	19
5.3	ESPACE À BÂTIR : lorsque la ville n'en a plus ou ne peut construire plus	19
5.4	RESSOURCES : non seulement des fonds, mais aussi des compétences et des aides en nature 19	
5.5	BESOINS DE LOGEMENT : les problèmes de logement à résoudre	20
6	AUTRES RESSOURCES	21

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

Auteur : MigrationWork CIC

Auteurs principaux : Devan Kanthasamy,
Tamsin Koumis, Sue Lukes
Édition : Unité des Cités interculturelles

Photo de couverture :
Michael Tuszunsky, Pexels

Unité des Cités interculturelles,
© Conseil de l'Europe

Conseil de l'Europe. Octobre 2022

1 INTRODUCTION

« Je n'aime pas parler de crise des réfugiés. Il ne s'agit pas d'une crise des réfugiés, mais d'une crise du logement », a déclaré Thomas Fabian, maire de Leipzig, en 2016¹.

La déclaration de Thomas Fabian reflète très clairement la réalité : dans de nombreuses villes européennes, il existe une crise du logement qui n'est pas due à l'immigration, mais qui génère des difficultés particulières pour les personnes migrantes. Leur intégration est sérieusement menacée à tous les stades. De plus, pour répondre à la question à plus long terme de savoir comment faire profiter leurs villes des atouts de l'immigration, les responsables municipaux doivent se concentrer sur le logement. « Depuis longtemps, des études montrent que le logement est un élément central du parcours des personnes migrantes vers l'inclusion, au même titre que l'emploi et l'accès aux services... Pour exploiter les possibilités offertes aux villes par l'immigration et limiter les éventuels effets négatifs, l'urbanisme doit être bien planifié, intersectoriel et intégré, en fonction également de la croissance démographique liée à l'immigration² ».

La crise du logement mentionnée par le maire de Leipzig en 2016 ne semble pas près de finir. En réalité, tout indique que les crises du logement s'intensifient dans les grandes villes européennes, bien que la « crise des réfugiés » concerne à présent les Ukrainiens et les Ukrainiennes en quête d'un refuge dans les pays européens voisins. Les villes, notamment les grandes villes, sont toujours au cœur de ces crises, et souvent les lieux où la population locale élabore des solutions imaginatives.

Le logement, et notamment le processus à long terme qui consiste à créer son foyer et à s'y installer, est une préoccupation centrale des individus et donc un objectif important pour les responsables municipaux. Dans le cadre de la création de cités interculturelles, le logement est à la fois un sujet de préoccupation et l'occasion de mettre en pratique les principes fondamentaux.

- **Une égalité réelle** nécessite de prendre des mesures contre la discrimination et de s'engager en faveur d'un accès équitable aux services de logement.
- Une **attitude positive à l'égard de la diversité** et du pluralisme s'exprime par des solutions imaginatives visant à lutter contre les problèmes de logement rencontrés par les personnes migrantes et d'autres.
- Les programmes de logement peuvent permettre une **interaction significative** entre les personnes migrantes et d'autres, qui autrement ne partageraient pas les mêmes espaces.
- L'engagement en faveur d'une **citoyenneté et d'une participation actives** commence par le fait de veiller à ce que toutes les personnes qui résident dans la ville y aient une place et un rôle à jouer en vue de garantir un logement décent à chacun et chacune.

À l'origine de la présente note d'orientation politique, commandée par le programme des Cités interculturelles (ICC) du Conseil de l'Europe, se trouvent les préoccupations des villes polonaises. Face à l'arrivée d'un grand nombre d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes, elles sont en première ligne de la crise du logement et doivent proposer de toute urgence des solutions de logement durables et à long terme. La note d'orientation s'attache à examiner les bonnes pratiques et les solutions des villes et des collectivités, afin de créer une ressource pour les entités qui sont confrontées à des arrivées massives ou qui accueillent des personnes migrantes, et qui recherchent des solutions de logement durables et à long terme pour ces personnes.

Tout comme les effets de cette crise se font sentir au niveau des villes, les solutions à ces problèmes ne peuvent venir que des villes elles-mêmes. Les gouvernements ont un rôle important à jouer, mais le travail de base consistant à faciliter et à coordonner l'offre ne peut être bien fait qu'au niveau local. De la même manière, comme les personnes migrantes ne sont pas les seules à faire face à cette crise

¹ <https://www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/we-don-t-have-refugee-crisis-we-have-housing-crisis/>

² Réseau des Nations Unies sur la migration, *Promising practices in the provision of essential services to migrants*, janvier 2022

du logement, les mesures prises pour y remédier bénéficieront aux autres citoyens et citoyennes et à la ville dans son ensemble.

Les solutions présentées ici ne sont pas spécifiques à la Pologne ni aux personnes originaires d'Ukraine (qui sont un peu à part : voir ci-après). Elles ont été mises en œuvre dans de nombreux pays pour différentes personnes migrantes, tant en situation de migration forcée que volontaire. Le logement joue un rôle essentiel dans la bonne intégration des personnes migrantes ; il est donc urgent de garantir un accès équitable à ces nouvelles populations. Les données montrent que nombreux sont les individus qui se heurtent à de grandes difficultés.

Par conséquent, la présente note d'orientation est destinée à devenir une ressource pour les communes de toute l'Europe faisant face à des arrivées massives ou accueillant des personnes migrantes, qui cherchent des solutions de logement durables et à long terme pour leurs nouvelles populations, afin que toutes ces personnes puissent bénéficier de tous les avantages de l'immigration. Les solutions de logement présentées ici peuvent aussi s'appliquer aux autres populations vulnérables de nos villes et être développées avec elles. En réalité, certaines d'entre elles permettent de réunir les personnes migrantes avec d'autres populations vulnérables. Étant donné que les personnes migrantes ne sont pas les seules à faire face à cette crise du logement, l'approche et les mesures stratégiques visant à la résoudre bénéficieront aux autres personnes, voire à la ville dans son ensemble.

À propos des recherches

MigrationWork³ est une société d'intérêt communautaire basée au Royaume-Uni ayant une société sœur basée en Espagne. Nous nous appuyons sur notre équipe d'analystes et les nombreux projets sur lesquels nous avons travaillé, ou que nous avons dirigés, pour étudier les projets menés sur l'ensemble du continent européen (et parfois ailleurs) qui offrent des éléments de réflexion, soulèvent des problèmes et suscitent des inspirations, en vue de développer des solutions de logement pour les personnes migrantes.

Dans le cadre de nos recherches destinées à l'élaboration de la présente note d'orientation, nous avons également recueilli des informations grâce à des entretiens et des discussions avec les personnes qui sont en première ligne dans les villes polonaises, telles que des membres des équipes municipales, les responsables municipaux de différentes villes européennes, des membres d'ONG spécialisées dans le logement et des chercheurs-e-s : certaines de ces personnes se sont exprimées de façon anonyme, nous profitons donc de l'occasion pour toutes les remercier ici.

Nous tenons tout spécialement à remercier M. Eli Auslander (université d'York) et M. Toby Parsloe (université de Cambridge) qui ont partagé avec nous leurs recherches de doctorat et leurs thèses. De plus, nous avons mené des recherches documentaires approfondies en nous concentrant sur les domaines connexes, et en particulier sur les informations disponibles, souvent obscures, concernant les projets d'intérêt. Le cas échéant, toutes les sources disponibles sont citées dans les notes de bas de page.

2 LE PROBLÈME DE LOGEMENT DES PERSONNES MIGRANTES

L'inégalité en matière de logement est un problème important pour les personnes migrantes en Europe. Celles-ci sont plus susceptibles d'habiter dans des logements surpeuplés (36 % des personnes migrantes contre 17 % de la population non migrante). Elles ont également plus de mal à payer les frais correspondants : « Environ 25 % d'entre elles ont des difficultés à faire face aux dépenses de logement, contre 19 % des personnes originaires d'autres États membres de l'UE et 9 % de la population nationale »⁴. Il leur est également difficile d'accéder au logement. « D'autres groupes se heurtent aussi à ces obstacles parmi lesquels figurent le coût des logements, le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements dans les régions attractives sur le plan économique, la stagnation

³ <https://www.migrationwork.org/>

⁴ [IncludEU Briefing Housing 0.pdf \(iom.int\)](#)

du marché du logement et la hausse des coûts de construction, ainsi que les délais d'attente pour les logements sociaux »⁵. Tout cela peut être exacerbé par la gentrification, qui touche souvent les communautés de personnes migrantes, notamment parce qu'elles sont concentrées dans les zones où le logement est moins cher⁶. Les personnes migrantes sont ainsi défavorisées dans un contexte où le logement est difficile d'accès pour tous les individus. Pourquoi ?

Une des causes principales est la faible priorité accordée au logement dans les budgets publics. En Europe, les budgets dédiés au logement se répartissent entre la construction de nouveaux logements et les aides sociales au logement. Ces budgets combinés sont petits : ils représentaient à peine 1,3 % des dépenses gouvernementales européennes en 2019. Entre 2017 et 2019, seules 2 % des prestations de protection sociale en moyenne étaient consacrées au logement⁷. Des ressources sont absolument nécessaires et elles ne sont pas disponibles.

Les villes sont déjà soumises à de lourdes contraintes, en particulier alors qu'elles se relèvent de la pandémie. La plupart d'entre elles font face à un marché du logement tendu, avec des loyers et des prix trop élevés pour de nombreuses personnes qui augmentent dans de nombreuses villes⁸, ainsi qu'une offre de logements sociaux limitée (parfois même inexistante dans certaines villes). Les solutions immédiates ou à long terme visant à étendre l'offre peuvent être limitées par les règlements d'urbanisme ou simplement le manque de terrains. Ainsi, dans toute l'Europe, le secteur privé et les ONG doivent répondre aux besoins de logement, tandis que les villes affrontent les conséquences sociales du sans-abrisme et du mal-logement.

Exemple : accueil des Ukrainiens et des Ukrainiennes dans les villes européennes

Selon Eurostat, en juin 2022, 1,2 million de personnes d'origine ukrainienne, principalement des femmes et des enfants, bénéficiaient d'une protection temporaire en Pologne, et un grand nombre était accueilli en **République tchèque**, en **Bulgarie**, en **France**, en **Italie**, en **République slovaque**, et dans la plupart des pays européens¹. Les **villes polonaises** reconnaissent qu'il y a actuellement 3,2 millions de personnes réfugiées, dont 2,2 millions dans les villes.

Les efforts déployés par ces villes et leurs populations ont permis de faire en sorte que les personnes nouvellement arrivées, dans leur grande majorité des femmes et des enfants, trouvent un abri, soient prises en charge et bien accueillies. Cependant, les villes n'ont pas pour vocation première de fournir une aide humanitaire d'urgence : ce sont des lieux où la majorité de la population mondiale cherche à s'installer et où les personnes migrantes parviennent à s'intégrer.

« Les grandes villes jouent un rôle primordial en accueillant les personnes ayant fui l'Ukraine. Sans la mobilisation actuelle des collectivités locales, des autorités et des populations, nous aurions dû faire face à une grande crise des réfugiés. Mais grâce à notre formidable engagement, les personnes réfugiées se sentent chez elles avec nous », a déclaré Marcin Krupa, maire de **Katowice**¹.

Un grand nombre de personnes ont émigré de l'Ukraine vers la Pologne et d'autres régions frontalières, ce qui pourrait avoir des conséquences durables : la population de **Varsovie** a augmenté de 15 % et compte à présent plus de 2 millions de personnes pour la première fois. La population de **Cracovie** a augmenté de 23 %, celle de **Gdańsk** de 34 % ; les villes polonaises n'ont jamais affiché de telles statistiques.

Le maire de la capitale Varsovie, Rafał Trzaskowski, a déclaré que « les villes polonaises ont accueilli plus de 2 millions d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes. Le défi est immense, et la responsabilité encore plus grande. Nous devons offrir un toit à nos nouveaux voisins et nos nouvelles voisines, un sentiment de sécurité et une aide psychologique¹ ». Les nombres et la tâche immédiate sont titanesques, et certaines

⁵ [IncludEU Briefing Housing 0.pdf \(iom.int\)](#)

⁶ [Intercultural Cities: Managing Gentrification, Intercultural Cities Policy Study, Mai 2020](#)

⁷ Sybille Münch et Anna Siede (dir.), *Precarious Housing in Europe: A Critical Guide*, 2022 <https://door.donau-uni.ac.at/open/o:2583>

⁸ Voir données Eurostat figurant dans [IncludEU Briefing Housing 0.pdf \(iom.int\)](#)

« Entre 2010 et 2019, les prix de l'immobilier ont enregistré une hausse constante, avec une augmentation totale de 19 %. Les loyers ont augmenté de 13 % sur la même période, avec des augmentations dans la majorité des États membres. »

viles ont répondu par la négative aux appels à la mobilisation – sans doute le signe d'une diminution du soutien public. Il est largement reconnu qu'il sera difficile de garantir le même niveau de soutien public qu'au début de la guerre en raison de la durée de la guerre et des crises du pouvoir d'achat dans toute l'Europe. En juin 2022, le maire de **Prague** a fermé le principal centre de traitement (dont une partie est sous des tentes) pour un mois, expliquant que la ville ne pouvait pas gérer et que les personnes réfugiées devaient se rendre dans d'autres villes plus petites⁹.

Les autres villes européennes ont ressenti moins de pression : **Berlin** reconnaît que sur les 70 000 Ukrainiens et Ukrainiennes que la ville a vu arriver, seules 2 000 personnes ont demandé une aide pour trouver un logement. Toutes les autres sont hébergées par des membres de leur famille, des proches, des personnes altruistes ou des ONG, ou ont pris leurs propres dispositions. Dans certains cas, les personnes arrivées d'Ukraine ne se font même pas enregistrées officiellement : « ces personnes n'ont pas décidé si elles allaient rester et s'installer. Elles sont dans un état d'esprit temporaire »¹. Certaines se déplacent en Europe, d'autres retournent une ou plusieurs fois en Ukraine. La majorité d'entre elles sont des femmes et des enfants, qui souvent ne savent pas comment ni quand ils pourront retrouver d'autres membres de leur famille. La plupart des logements sont attribués par le biais d'une mise en relation informelle, souvent en ligne, ce qui présente des risques pour la sécurité des personnes les plus vulnérables. Cependant, à l'instar des autres personnes migrantes, les personnes fuyant l'Ukraine prennent aussi des décisions pragmatiques : elles vont là où elles savent qu'elles retrouveront une communauté, des commerces, des lieux de culte, voire des résidences secondaires achetées avant la guerre.

La réaction immédiate des villes a été diverse. Des hébergements d'urgence ont été installés dans des gares, des gymnases, des églises, des établissements scolaires, n'offrant aucune intimité mais une réponse rapide. Des camps ou des « villes de tentes » ont vu le jour, mais ce n'est pas la solution privilégiée. Certains logements, comme des chambres d'étudiants, ont été réquisitionnés et attribués aux personnes qui étaient le plus dans le besoin¹. Des hôtels ont mis à disposition des chambres hors saison grâce à des subventions couvrant les coûts. Des hébergements temporaires, souvent dans des conteneurs, ont été rouverts¹ en **Allemagne**. Parallèlement, dans toute l'Europe, des gens se sont portés volontaires pour loger des Ukrainiens et des Ukrainiennes chez eux : l'hébergement, qui constituait auparavant une infime partie de l'aide aux personnes réfugiées, migrantes et vulnérables, est devenu un phénomène de masse, souvent soutenu par des subventions publiques. Le **Royaume-Uni**, par exemple, a délivré plus de 100 000 visas à des Ukrainiens et des Ukrainiennes pour permettre leur installation chez des membres de leur famille ou des bénévoles pendant au moins six mois. Néanmoins, en août 2022, plus de 1 000 familles et près de 500 personnes célibataires avaient demandé aux autorités locales de leur trouver un logement parce que leurs conditions d'hébergement s'étaient dégradées durant ces six mois¹. Des histoires similaires sont racontées dans toute l'Europe.

Quels enseignements les villes ont-elles tiré de la gestion des personnes arrivant d'Ukraine ?

- Il est difficile de planifier quoi que ce soit parce que les nombres sont incertains et changent : certaines personnes peuvent ne pas enregistrer leur présence officiellement, se déplacer (en particulier dans les régions « frontalières »), ou retourner chez elles pour des séjours susceptibles d'être prolongés ; les familles peuvent également s'agrandir, intégrer des personnes nouvellement arrivées ou se diviser. Les villes ont dû mettre au point de nouveaux moyens pour prendre contact avec elles et réunir les informations nécessaires.

- L'absence de possibilités de logement officielles exacerbe le manque de données, car les gens trouvent leurs propres solutions puis « disparaissent ».

- La fourniture de logements doit être dirigée et gérée au niveau local. Idéalement, le gouvernement central devrait pouvoir réagir en temps opportun, avec des fonds suffisants (une ville nous a confié que les fonds reçus à ce jour couvraient les frais engagés pour soutenir environ 3 à 5 % des personnes réfugiées qu'elle avait aidées), des ressources et, si nécessaire, une législation permettant de satisfaire aux besoins.

⁹ Voir : <https://metropole.pl/arttykul/raport-miejaska-goscinnosc-wielki-wzrost-wyzwania-i-szansse>

- Les villes prennent les initiatives, mais la collaboration avec tous les acteurs disponibles, notamment les ONG et la société civile, est essentielle.

- La réaction de la population a été remarquable. Elle favorise le soutien politique dont les maires ont besoin, mais sans offrir une solution de logement à long terme.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les difficultés rencontrées par les villes européennes pour accueillir et gérer les personnes fuyant l'Ukraine, et en réalité toutes les personnes ayant besoin d'un nouveau foyer. Cependant, comme indiqué ci-avant, les Ukrainiens et les Ukrainiennes constituent un groupe de personnes migrantes particulier, généralement sans objectif à long terme pour le moment, mais qui nécessite une protection temporaire. De nombreuses autres personnes migrantes sont également arrivées en Europe pour s'y installer, et le problème du logement est clairement un frein important à leur intégration.

3 RÔLES, RELATIONS ET PRINCIPES

Comme l'affirme le programme des Cités interculturelles et comme l'a récemment noté le Réseau des Nations Unies sur la migration, l'immigration peut offrir aux villes de grandes perspectives si elle s'accompagne d'un développement urbain intersectoriel et intégré efficace. Cela nécessite de mettre en place une coordination, une coopération et une approche participative, associant les personnes migrantes ainsi que les parties prenantes et les différents niveaux de gouvernement¹⁰.

Pour répondre efficacement au besoin en matière de logement, il est important d'identifier quels sont les acteurs qui interviennent dans l'élaboration des solutions de logement dans les villes, comment ils travaillent avec les autorités municipales et quel est le meilleur moyen pour la ville de les mobiliser.

3.1 Une approche multiniveaux et multipartite

Dans les États centralisés, le gouvernement central définit les politiques migratoires et frontalières au niveau national ; elles peuvent prévoir des restrictions à l'accès aux services publics, notamment aux aides au logement (pour la location ou l'achat d'un bien immobilier). Les villes peuvent être représentées dans les organes consultatifs ou directeurs nationaux, directement ou par l'intermédiaire d'associations de pouvoirs locaux.

En général, la relation dépend des pouvoirs et des ressources dont les villes disposent : dans un système plus centralisé, les villes peuvent devoir faire pression sur le gouvernement pour obtenir des ressources et des pouvoirs supplémentaires ou pour modifier la législation ou les orientations qu'elles jugent nécessaires. Dans tous les cas, les villes peuvent être une voix utile au niveau national pour défendre les intérêts et répondre aux besoins des personnes migrantes qu'elles accueillent. Les responsables politiques locaux ayant l'expérience des services de logement et une influence à l'échelle nationale peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration des programmes gouvernementaux nationaux.

En France, le **Programme Emile** est une initiative lancée sous la forme d'un partenariat entre la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), la Direction générale des étrangers en France, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, le Conseil régional d'Île-de-France et les organisations de la société civile. Le programme cible toutes les personnes résidant en France, qu'elles soient françaises ou migrantes. Il les encourage à quitter la région parisienne, où il est difficile de trouver un logement et un emploi. En ce qui concerne les personnes migrantes, le programme s'occupe de leurs besoins en matière de logement, de formation et d'emploi dans le cadre du processus d'accueil et d'intégration, en leur offrant la possibilité de trouver un emploi qui exploite au mieux leurs compétences et un logement décent dans un nouveau département. Cette approche présente l'avantage supplémentaire de repeupler les régions françaises frappées par le déclin démographique, qui entraîne la perte de services publics (la fermeture des écoles, par exemple) pour l'ensemble de la collectivité.

¹⁰ Réseau des Nations Unies sur la migration, *Promising practices in the provision of essential services to migrants*, janvier 2022, https://migrationnetwork.un.org/sites/g/files/tmzbdl416/files/docs/provision_of_essential_services_-_good_practices.pdf

Dans le cadre de leur projet de mobilité, les personnes candidates reçoivent un soutien leur permettant de déterminer les secteurs et les professions qui correspondent à leurs compétences et à leurs qualifications. Elles peuvent également bénéficier d'une formation spécifique et de services de développement des compétences. Enfin, elles sont conseillées dans le choix du département d'accueil le plus approprié. Cet accompagnement peut durer jusqu'à six mois. Une fois le poste et le département d'accueil déterminés, un agent ou une agente du département choisi organise une immersion de 5 jours au cours de laquelle la personne candidate découvre sa future entreprise ou l'organisme de formation sélectionné. Cette visite est également l'occasion de découvrir le nouvel environnement ; les frais de voyage et de séjour sont pris en charge par le programme. Après la visite, si un emploi ou une possibilité de formation sont confirmés et si la personne candidate est toujours désireuse de changer de département, le ou la responsable locale contacte tous les services publics concernés qui apporteront un soutien logistique dans le cadre du déménagement, pour trouver un logement, gérer le transfert des droits administratifs, etc. Ce soutien dure encore six mois après le déménagement.

Comme indiqué ci-dessus, **les collectivités locales** (les régions et les municipalités) n'ont pas les mêmes pouvoirs et ressources selon les pays d'Europe. De plus, elles allient exercice de responsabilités politiques (implicites et explicites) et gestion d'une offre de services équitable et efficace. Dans ce contexte, les villes sont des acteurs clés et peuvent :

- créer des conditions propices à l'innovation,
- encourager, soutenir, financer, mobiliser et inspirer les initiatives menées par les collectivités et les entreprises,
- mettre les partenaires en relation et faciliter les réseaux,
- développer et améliorer ce qui existe déjà,
- renforcer la résilience collective dans son ensemble, ce qui est indispensable en période de crise économique,
- mettre en avant les personnes migrantes en tant que facteurs de renouvellement et de développement économique.

Pour faciliter et soutenir les solutions de logement durables et à long terme destinées aux personnes migrantes, les villes doivent :

- diriger de manière efficace le réseau local des parties prenantes,
- réunir les bonnes personnes,
- trouver les bons endroits pour les solutions de logement, notamment en recensant et en réutilisant les bâtiments publics désaffectés, et mener les processus de consultation et d'aménagement au niveau local.

Les villes chefs de file peuvent se déclarer « Cités interculturelles », « villes sanctuaires », « villes refuges » ou « villes accueillantes », pouvant ainsi combiner plusieurs de ces rôles, mais les déclarations de ce type doivent être soutenues par un engagement et un investissement réels si elles veulent aller au-delà du geste. Participer à l'un de ces réseaux peut permettre à une ville de trouver les moyens de contourner les cadres juridique et politique restrictifs. Voici quelques exemples :

- Aux **Pays-Bas**, les pouvoirs locaux, souvent sous l'impulsion d'organisations telles que Refugees Welcome, trouvent des moyens « d'amortir, de contourner, de refuser et de combattre les divers aspects des politiques d'exclusion en matière d'asile », en étendant les services et le soutien.
- **Vienne** a exprimé sa solidarité avec les personnes réfugiées en proposant des formes d'hébergement temporaire à des personnes migrantes qui autrement n'auraient pas de logement.
- **Barcelone** s'est proclamée « ville refuge » et, à ce titre, a mobilisé et créé une coalition de villes européennes œuvrant de concert pour améliorer les conditions d'accueil des personnes réfugiées¹¹ ».

Le « **modèle de Leverkusen** » en matière de logement, dans lequel la ville allemande et deux ONG se partagent les responsabilités de gouvernance, permet une intégration plus rapide des personnes réfugiées dans la société. Lancé en 2002, le modèle de Leverkusen axé sur le logement des personnes

¹¹ Sybille Münch et Anna Siede (dir.), *Precarious Housing in Europe: A Critical Guide*, 2022 <https://door.donau-uni.ac.at/open/o:2583>, page 92

réfugiées a non seulement permis à la ville d'économiser des milliers d'euros par an liés aux dépenses de logement des personnes réfugiées, mais aussi de favoriser un lien très direct, fluide, entre le gouvernement, la société civile et les personnes réfugiées elles-mêmes¹² ». La force des relations entre la ville et les ONG a contribué à créer un système de logement très efficace. À leur arrivée dans la ville, les personnes réfugiées ont été prises en charge par les ONG et, généralement, un hébergement à long terme leur a été attribué après six mois à un an à peine¹³. Les relations de confiance établies grâce à la collaboration ont produit des résultats fructueux.

Les pouvoirs locaux suburbains peuvent aussi jouer un rôle important. Il leur est plus facile d'offrir un logement à long terme aux personnes migrantes à leur niveau, en raison de leur lien avec le quartier ou l'arrondissement. À **Berlin** par exemple, l'arrondissement de Mitte a acheté des appartements et les a loués à des personnes migrantes et réfugiées, et l'arrondissement de Treptow-Köpenik a mis en place des créneaux pendant lesquels les personnes réfugiées peuvent rencontrer des bénévoles et trouver un endroit où se loger, ainsi que des ateliers sur le marché du travail¹⁴. En **Suisse**, les personnes demandeuses d'asile, et récemment les Ukrainiens et les Ukrainiennes, se voient attribuer un logement sur la base de la « subsidiarité » : les personnes sont réparties à parts égales dans les 26 cantons, et chaque village ou ville trouve ensuite une solution d'hébergement au niveau local pour le nombre proportionnel de personnes accueillies¹⁵.

La société civile et le secteur bénévole (notamment les ONG, les groupes religieux, les syndicats, les associations) sont des parties prenantes essentielles, qui agissent parfois comme des groupes de pression à l'échelle nationale et dans les villes, jouant un rôle moteur crucial en favorisant la compréhension dans les collectivités, mais aussi en offrant des services qui autrement ne seraient pas disponibles.

En 2015, à **Berlin**, les solutions de la société civile « sont apparues du jour au lendemain », permettant de trouver un logement en l'absence d'une réponse gouvernementale adéquate¹⁶. Dans le même temps, les pays du Sud qui accueillent des personnes réfugiées ont constaté que le soutien de la société civile n'était pas seulement efficace et efficient mais aussi important pour réduire les tensions entre les personnes réfugiées et les communautés locales résidentes à plus long terme.

Une organisation religieuse plaide vigoureusement en ce sens : « renforcer les églises, les mosquées, les groupes religieux et les organisations de la société civile. Lorsque la société civile, les églises et les groupes religieux apportent des réponses, il y a moins de tensions entre les personnes réfugiées et les communautés hôtes. Les groupes religieux et les églises jouent un rôle unique en favorisant la compréhension, l'espoir et la compassion. Les acteurs religieux, la société civile et les pouvoirs locaux font un excellent travail en Pologne, en République de Moldova et en Roumanie. Au lieu de remplacer les ressources locales, les Nations Unies et les ONG multinationales devraient les soutenir, financer leurs projets et renforcer leurs capacités¹⁷ ».

Le secteur privé est souvent déjà un partenaire établi dans la prestation de services au niveau local, et les organismes de logement social ont clairement un rôle à jouer, à l'instar d'Est Métropole Habitat dans le cadre du **programme de logements rue de la Soie à Lyon**¹⁸. Les contrats à valeur sociale, qui énoncent des objectifs sociaux dans leurs spécifications - évalués en même temps que le rapport qualité-prix, la viabilité, etc. - peuvent offrir d'autres possibilités, notamment de nouveaux programmes de logements. Dans toute l'Europe, des sociétés du secteur privé proposent des espaces provisoires pour héberger des personnes ayant fui l'Ukraine, certaines faisant appel aux subventions disponibles.

¹² <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/s12134-021-00876-4.pdf>

¹³ Entretien, Auslender, août 2022

¹⁴ Auslender, Eli (2021) *Brick-by-Brick Integration: The Effect of Multi-Level Governance on Refugee Housing and Integration in Germany*. Thèse de doctorat, université d'York. https://etheses.whiterose.ac.uk/29549/1/Auslender_204049747_CorrectedThesisClean.pdf

¹⁵ Université de Varsovie, webinar du Centre de recherche sur les migrations sur les migrations forcées, la relocalisation et le logement <https://www.youtube.com/watch?v=B25pUMEPQi8> Tilia Jacomet de Saint-Gall à 58 minutes

¹⁶ Auslender 2021 149

¹⁷ *Warm welcome, lurking tensions. World vision.* https://ec.europa.eu/migrant-integration/library-document/warm-welcomes-lurking-tensions-vital-lessons-global-south-countries-hosting_en

¹⁸ <https://uia-initiative.eu/en/uia-cities/lyon-metropole>

Elles peuvent être ouvertes à des accords à plus long terme. Dans ce secteur, les sociétés gérées par des personnes migrantes peuvent apporter une expertise particulière.

Au **Royaume-Uni**, le secteur privé est un partenaire clé, à la fois du gouvernement central et des pouvoirs locaux, pour l'offre de logements aux personnes réfugiées et migrantes. Cependant, il risque souvent de proposer un service non homogène et de mauvaise qualité. Grâce à un contrôle rigoureux et à une passation de marché réfléchie, y compris l'évaluation des contrats sur la base de critères sociaux plus large et du rapport qualité-prix, le secteur privé peut devenir un partenaire utile pour répondre aux besoins des personnes migrantes en matière de logement.

Les personnes migrantes elles-mêmes et leurs organisations sont souvent ignorées en tant que partenaires potentiels, même si leur participation devrait offrir à toutes les personnes concernées les possibilités de développer leur communauté, de concevoir ensemble et d'acquérir une plus grande expertise. Il convient de noter que seuls deux des projets recensés et décrits dans la présente note sont dirigés par des personnes migrantes (toutes les deux soutenues par un récent programme européen axé sur l'innovation). Néanmoins, l'accent mis sur la coconception aux niveaux municipal, régional et national pourrait corriger ce déséquilibre. Le projet UNITES¹⁹, par exemple, fait intervenir huit villes dans la coconception de stratégies d'intégration avec les parties prenantes, des personnes migrantes et les personnes résidentes.

3.2 Les villes créent les conditions favorables à des solutions de logement efficaces

Les solutions de logement efficaces reposent sur des fondements stables. Certains principes essentiels forment la base des approches de logement efficaces :

- **Être stratégique** : planifier sur le cycle de vie complet et à long terme. Envisager les endroits où les gens pourraient vouloir aller, leurs éventuels besoins ultérieurs et l'évolution des collectivités.
- **Penser à long terme** : des solutions d'urgence sont, bien sûr, nécessaires, mais l'offre de logements peut s'étaler sur plusieurs siècles. Elle doit être durable au sens écologique²⁰, durable d'un point de vue politique et construite pour durer.
- **Montrer la voie à suivre, aux niveaux local, régional et national** : garantir un certain consensus politique si possible, tout en mettant l'accent sur l'accueil et une approche positive favorisant l'intégration des personnes migrantes à long terme. Une ville confiante et prospère est fière d'accueillir de nouvelles personnes ; elle reconnaît et réalise son potentiel.
- **Développer une collaboration efficace** : cela est particulièrement important avec le secteur bénévole, mais aussi avec d'autres institutions clés (universités et facultés locales, police, services de santé locaux).
- **Soutenir, renforcer et développer la société civile et la collectivité** : c'est ce qui permet une véritable intégration des personnes migrantes. Élaborer des solutions qui profitent à l'ensemble de la collectivité : les investissements devraient bénéficier aux personnes qui résident actuellement dans la ville et à celles qui viennent d'arriver au risque de créer des tensions²¹.
- **Créer la perspective nécessaire** : de l'accueil au long terme, veiller à ce que tous les systèmes soient axés sur le soutien, l'autonomisation et l'apprentissage plutôt que sur « l'aide »²², et à faire participer les personnes bénéficiaires des logements. La coconception peut aussi être un outil pour l'épanouissement des personnes migrantes et des autres communautés. « L'autonomisation des locataires est la clé de solutions de logement responsables²³ ».
- **Adopter une approche holistique** : ne pas aborder la question du logement indépendamment de tous les autres aspects de la vie des personnes migrantes. Ces personnes ont également des besoins en matière de transport, d'emploi, d'éducation, de formation, d'accès à l'aide sociale, d'espaces verts pour les loisirs et de contacts sociaux.
- **Créer des communautés mixtes** : s'efforcer de garantir un accès équitable au logement pour les personnes migrantes et non migrantes (avec la possibilité de réserver ou de créer des espaces

¹⁹ <https://eurocities.eu/projects/unites/>.

²⁰ Pour en savoir plus <https://rm.coe.int/note-d-orientation-un-urbanisme-vert-pour-les-cites-interculturelles-2/1680aa2a7e>

²¹ Voir, par exemple, *Warm welcome, lurking tensions*. (Rapport de World vision cité ci-dessus.)

²² La vidéo de l'université de Varsovie montre des exemples intéressants à ce sujet en Nouvelle-Écosse, Canada (voir citation 20)

²³ European Responsible Housing Awards, Handbook 2022, page 5

https://www.responsiblehousing.eu/files/ugd/8ac5c3_2e3d4168a7eb441c84a934ce7548ad39.pdf.

pour les personnes ayant des besoins particuliers) et éviter la ségrégation. Établir des liens entre les communautés dans le cadre du travail de développement. Chercher à créer un système de logement pour les personnes migrantes, qui soit similaire à celui de l'ensemble de la collectivité.

- **Ne pas lésiner sur la qualité** : malgré l'urgence du problème, la solution doit durer et vieillir correctement. Il est particulièrement important d'intégrer le contrôle de la qualité dans les relations avec les partenaires externes. La qualité est inséparable de la durabilité²⁴.
- **Intégrer l'apprentissage dans vos processus** : veiller à ce que tous les travaux soient régulièrement contrôlés et à ce que les projets prévoient des évaluations à l'aide de ressources suffisantes, capables de remettre en question ou de contester, mais aussi de rendre compte. Accorder une place à l'apprentissage dans les structures décisionnaires.

Le logement consiste à trouver un foyer pour des personnes, non à trouver des personnes pour vivre dans votre foyer.

4 LES DIFFICULTÉS ET LES MOYENS DE LES SURMONTER

Quels problèmes rencontrés par les personnes migrantes doivent être résolus ? La plupart, bien sûr, ne concernent pas uniquement les personnes migrantes. Certains des problèmes les plus importants sont brièvement décrits ci-après, ainsi que les projets qui ont été conçus pour y répondre :

Pénurie de logements décents : comme l'a déclaré le maire de **Leipzig**, il s'agit d'une crise de logement, et non d'une crise des réfugiés. Dans de nombreuses villes, les possibilités de nouvelles constructions sont limitées simplement par le manque de terrains, les contrôles d'urbanisme ou les préoccupations de la population liées à la perte d'espaces verts. L'offre de logements sociaux peut également être insuffisante, surtout si la demande est alimentée par une pénurie de logements abordables dans d'autres secteurs. Certains groupes, comme les familles nombreuses ou les personnes en situation de handicap, peuvent avoir besoin de types de logement particuliers qui sont plus rares. Les loyers et les prix de l'immobilier, comme indiqué ci-dessus, augmentent dans de nombreuses villes, et risquent d'augmenter encore plus lorsque les villes enregistrent une hausse de la demande due à de nouvelles arrivées. Cela peut, en retour, alimenter les tensions au sein de la collectivité et la pression politique accusant les personnes migrantes d'être à l'origine des pénuries.

Les collectivités locales peuvent ne pas avoir les pouvoirs ou les ressources nécessaires : le manque de pouvoirs et de ressources est au cœur de la crise du logement. Bien que le logement relève le plus souvent de la compétence des collectivités locales, les villes peuvent ne pas disposer des pouvoirs nécessaires, par exemple, pour construire de nouveaux logements destinés à la location, pour réquisitionner des terrains ou des bâtiments, ou pour plafonner les loyers. En outre, l'urbanisme peut être limité par la législation nationale. Même avec les pouvoirs nécessaires, le logement nécessite des ressources et les villes peuvent dépendre d'un financement incertain du gouvernement central ou régional pour répondre aux besoins supplémentaires.

Inégalité d'accès à des solutions de logement décentes : les États peuvent avoir des lois qui empêchent dans la pratique certaines personnes migrantes (notamment celles en situation irrégulière ou les personnes demandeuses d'asile pendant l'examen de leur demande) d'accéder au marché de la location ou à un logement social. La discrimination, bien qu'illégale dans de nombreux pays, est très répandue et souvent difficile à prouver en particulier lorsqu'elle est systémique. L'hostilité à l'égard des personnes migrantes peut effectivement leur interdire l'accès à certains domaines. Les personnes migrantes peuvent se retrouver piégées dans un logement insalubre parce qu'elles sont exploitées par des propriétaires (ou des employeurs) sans scrupule, ou en raison d'une disposition antérieure susceptible de les désavantager par la suite. Pour accéder au logement, les personnes migrantes peuvent avoir besoin d'informations, de conseils et de soutien, ce qu'elles n'obtiennent pas facilement,

²⁴ Voir <https://rm.coe.int/note-d-orientation-un-urbanisme-vert-pour-les-cites-interculturelles-2/1680aa2a7e> pour plus d'informations sur ce point.

soit parce que ces types d'accompagnement n'existent pas, soit à cause de la barrière linguistique ou culturelle. À long terme, si les personnes migrantes ne jouent pas un rôle à part entière dans la prise de décisions au niveau local, elles ne sont pas en mesure de garantir la fourniture de logements supplémentaires qui pourraient bénéficier à leurs communautés.

Transition d'un logement temporaire vers un logement à long terme : à leur arrivée, de nombreuses personnes migrantes trouvent une solution de logement temporaire, qu'il s'agisse d'un centre de personnes réfugiées ou d'un hébergement dans leur famille ou chez des amis. Il peut leur être difficile de quitter cette situation pour un logement durable à plus long terme. Il est possible que les personnes ayant « un toit sur la tête » ne puissent pas accéder aux services destinés aux personnes sans-abri. De plus, les mesures initiales peuvent avoir bloqué des personnes dans des zones qui ne sont pas adaptées et les priver de la possibilité d'obtenir les autorisations de résidence nécessaires dans les zones où elles pourraient avoir un avenir. Le soutien formel et informel disponible peut être difficile à abandonner. Il arrive aussi parfois que le logement « d'emménagement » semble pire, ou plus cher, difficile à gérer ou simplement moins convivial que le logement actuel.

Ci-après, la note présentera quelques solutions qui ont été mises au point pour régler ces problèmes. Beaucoup ont été conçues pour répondre aux besoins au fur et à mesure qu'ils apparaissent. C'est pourquoi certaines traitent deux ou plus des problèmes précités, lesquels sont évidemment souvent liés.

4.1 Lutter contre la pénurie de logements

Créer plus de logements

La [Banque d'État norvégienne pour le logement \(Husbanken\)](#) accorde des prêts subventionnés destinés à la construction et la rénovation de logements écologiques ou de logements pour toute la vie (adaptés pour les personnes en situation de handicap) à toutes les personnes résidant en Norvège, et encourage les personnes réfugiées à les utiliser comme moyen d'accéder au marché du logement.

[Le programme de logements rue de la Soie](#) à Lyon, France, vise à transformer une ancienne fabrique industrielle de soie en logements sociaux destinés à des groupes vulnérables. Il loge et emploie 30 personnes vulnérables sur le site de construction, et les associe au processus d'aménagement participatif.

Le [programme de développement du logement social - Ukraine](#) du gouvernement de la **République tchèque**, aide les collectivités locales, à l'aide de fonds du gouvernement central, à rénover les bâtiments municipaux et régionaux qui ne sont pas utilisés à des fins résidentielles. Ils seront proposés à titre d'hébergement à moyen terme aux personnes réfugiées, et ultérieurement intégrés au parc de logement social.

[Canopy Housing](#) permet à des locataires potentiels et à des bénévoles de rénover des logements vides et abandonnés à **Leeds**, Royaume-Uni, qui sont ensuite mis à la disposition de personnes sans-abri, souvent des personnes réfugiées et migrantes, qui ont également la chance de travailler aux côtés d'autres personnes dans la collectivité.

[Habitat Poland](#) a mis en place un projet pilote à **Varsovie** dans le but de loger les jeunes qui sortent d'un foyer dans des espaces sous comble inutilisés adaptés.

Le programme de logement [TOM](#) « Vivre ensemble dans la tolérance » à **Berlin**, Allemagne, conçu par le principal bailleur berlinois, a créé un nouveau quartier comptant 164 appartements à louer (dont la moitié pour des personnes réfugiées et la moitié pour d'autres Berlinoises), un café pour les résidents et les résidentes, des salles communes, des jardins et un bureau d'intégration. Le centre d'accueil de jour interculturel, doté de 100 places, est également ouvert aux enfants des environs. Des logements modulaires ou démontables, notamment des conteneurs, ont été utilisés pour certains projets novateurs. Ils sont bien sûr plus rapides à produire, tout en offrant d'autres avantages. Souvent, les logements démontables sont soumis à des critères d'urbanisme moins stricts. Ils ont aussi plus de chance d'être acceptés par les responsables politiques et bien accueillis par les collectivités locales, en particulier si les bâtiments se situent sur des terrains « mal aimés » ou perçus comme posant problème.

- Le projet [MUF](#) a commencé en 2015 et compte aujourd'hui 28 sites utilisant des conteneurs à **Berlin**, Allemagne, qui fournissent un tiers des logements aux personnes réfugiées accueillies par la ville. Initialement, ces conteneurs abritaient des dortoirs et des cuisines communes, ainsi qu'un espace pour un travailleur social ou une travailleuse sociale, et environ 400 personnes pouvaient être logées dans chaque nouvelle zone. Le modèle actuel « a plus un objectif 'à long terme' » et a été modifié pour inclure des appartements privés. En d'autres termes, il peut loger 250 personnes maximum, ce qui diminue la quantité mais améliore la qualité de vie individuelle.
- Le projet [Curant](#) à **Anvers**, Belgique, qui permet de loger des jeunes personnes réfugiées non accompagnées âgées de 17 à 22 ans avec des jeunes Flamands et Flamandes ayant de 20 à 30 ans, essentiellement dans des unités modulaires, « allie la compassion humaine et la responsabilité sociale » en offrant aux jeunes personnes vulnérables des « copains » et un foyer.
- [Amsterdam Start Blok](#), aux Pays-Bas, se compose de conteneurs et loge 283 jeunes qui paient un loyer et 282 personnes demandeuses d'asile et réfugiées dont le loyer est subventionné.

S'attaquer à la question de l'accessibilité financière

La [ville de Tuzla](#), Bosnie-Herzégovine, propose également des aides au loyer et applique des critères de sélection pour garantir l'accès prioritaire des personnes vulnérables et déplacées. « La ville de Tuzla a réussi à fournir une assistance économique et sociale à plusieurs familles ayant emménagé dans ces bâtiments en les aidant à acheter du matériel d'apiculture, des tronçonneuses, des excavateurs, des ordinateurs, en leur assurant une formation professionnelle et des formations supplémentaires à titre individuel »²⁵.

En [Estonie](#), l'État se porte caution pour les personnes réfugiées locataires afin de soutenir l'accès au marché locatif privé et d'encourager les propriétaires à louer aux personnes migrantes. Il fait aussi appel à un organisme intermédiaire pour aider les personnes migrantes à accéder au logement, notamment aux logements propriétés de l'État.

Le [projet ESTIA](#), en **Grèce**, œuvre dans plusieurs villes et garantit des loyers aux propriétaires d'appartements en centre-ville qui louent à des personnes reconnues comme étant des demandeurs et des demandeuses d'asile vulnérables. Certains de ces projets associent des aides au loyer et une assistance sociale, et certains des organismes de logement social précités prévoient également des aides permettant de payer le loyer ou la caution.

4.2 Que se passe-t-il si la ville n'a pas les pouvoirs nécessaires ?

Les différents programmes décrits ci-dessus qui utilisent des logements modulaires, démontables et en conteneurs répondent non seulement à la nécessité d'une construction rapide mais aussi aux contrôles d'urbanisme susceptibles d'empêcher l'installation de bâtiments permanents. La ville de **Berlin**, Allemagne, a fait face à ce type de problèmes et s'est battue pour obtenir de nouveaux pouvoirs : l'adoption de nouvelles lois en 2015 établissant une réglementation spéciale autorisant les villes-États à contourner les règlements de la construction afin de construire des centres d'urgence pour les personnes réfugiées, un plafonnement des loyers (qui a ensuite été annulé par les tribunaux) et une nouvelle loi sur le logement abordable « qui réserve 20 % de tous les nouveaux logements aux groupes ayant des besoins spéciaux, tels que les personnes réfugiées, les personnes sans-abri, les personnes nécessitant une assistance à la vie quotidienne, etc. Elle permet également de lever des fonds pour le développement et la modernisation des logements sociaux²⁶ ».

De nombreuses villes ou agences d'urbanisme européennes ont adopté des règles d'urbanisme similaires, qui prévoient un pourcentage minimum de logements sociaux ou abordables pour tous les nouveaux programmes immobiliers. Bien que ces règles ne s'appliquent pas spécifiquement aux personnes migrantes, elles aident les personnes vulnérables à la recherche d'un logement. La ville de **Barcelone**, par exemple, a fixé un pourcentage de 30 % pour toutes les nouvelles constructions depuis 2018. Dans certains **quartiers de Londres**, ce pourcentage peut aller jusqu'à 50 %.

²⁵ Page 13, [European Responsible Housing Awards Handbook 2022](#)

²⁶ Auslender 2021:151, 154

Beaucoup des programmes décrits ici sont des partenariats entre des villes et des ONG ou d'autres organisations de la société civile, dans lesquels ces organisations non gouvernementales assument des rôles que les villes ne peuvent pas jouer, ou qui sont mieux exécutés par d'autres organes. Ils répondent également au manque constaté de pouvoirs et de ressources, tout comme les décisions des villes d'user de leur influence pour inciter d'autres organisations à fournir des logements aux personnes migrantes.

Le [modèle de Leverkusen](#) mentionné ci-dessus en est un exemple : « la ville visait à réduire les dépenses liées au logement des personnes réfugiées, tandis que les ONG visaient à faciliter leur intégration dans la société grâce au logement privé. Les deux objectifs ont été atteints »²⁷. Le modèle de Leverkusen doit son succès en partie à la confiance et au respect de la municipalité à l'égard des ONG, qui ont été traitées sur un pied d'égalité, comme des partenaires dotés de connaissances spécialisées. Cette relation a formé la base d'un partenariat productif, les ONG étant en mesure d'intervenir là où la municipalité n'avait pas les compétences spécialisées nécessaires.

Un autre exemple est le projet [MOI à Turin](#), Italie. Ce projet est un partenariat entre la Fondazione Compagnia di San Paolo, une très ancienne organisation philanthropique locale, la mairie, la préfecture, le conseil régional et le diocèse local. Ces organisations travaillent ensemble pour offrir une réponse holistique permettant aux personnes migrantes de passer d'un squat informel dans un ancien village olympique à un logement formel, grâce à des aides diverses telles qu'un soutien à l'emploi et des conseils en matière d'immigration (voir chapitre 4.4 pour des informations plus détaillées).

[Innisfree Housing Association](#), au **Royaume-Uni**, montre la voie à suivre. Ce projet a été créé pour loger les personnes originaires d'Irlande émigrées au Royaume-Uni ; il voit aujourd'hui sa mission s'étendre aux autres personnes migrantes. Il s'agit d'une association de taille moyenne, et comme la plupart des associations au Royaume-Uni, elle attribue une grande partie de ses logements vacants par l'intermédiaire des systèmes des pouvoirs locaux, qu'elle ne contrôle pas. L'association a décidé d'allouer un petit nombre de logements à des personnes réfugiées originaires d'Afghanistan et de Syrie récemment arrivées. Elle finance le site internet dédié au droit au logement et dirige les efforts nationaux visant à inciter d'autres associations de logement à aider les personnes migrantes à trouver un logement.

Les personnes migrantes sans-papiers présentent des dilemmes spécifiques. Non seulement la législation interdit souvent aux villes de leur offrir certains services, mais ces personnes elles-mêmes peuvent être réticentes à demander de l'aide à des organismes officiels par crainte que les services de l'immigration ne puissent les retrouver, même lorsque des pare-feu efficaces contre le partage d'informations sont en place. Deux projets basés au Royaume-Uni répondent spécifiquement à ces besoins.

Le [projet No Recourse to Public Funds](#), mené par Commonweal Housing et Praxis, à **Londres**, loge des familles migrantes démunies que les pouvoirs locaux ont souvent l'obligation d'héberger si elles demandent la régularisation de leur statut, et dont ils prennent en charge le loyer et les frais de subsistance. Les maisons sont partagées avec des femmes migrantes célibataires sans-papiers et sans ressources (qui généralement n'ont pas accès à la sécurité sociale ou à d'autres aides) ; toutes sont soutenues par Praxis qui offre également un service de conseil en immigration. Ce modèle de subventions transversales permet aussi aux familles et aux femmes de créer des réseaux de soutien.

Le [CARAG Housing Project](#), à **Coventry**, a été mis sur pied par des personnes migrantes sans-papiers pour soutenir et loger des personnes migrantes sans-abri et sans ressources ; il gère une maison de six lits. Il a été lancé grâce à un capital de lancement et au soutien du conseil local dans le cadre d'un projet pilote financé par l'UE axé sur les pratiques innovantes, avant de s'orienter vers la fourniture de logements à la suite de la pandémie. Il a aujourd'hui obtenu d'autres financements de la part de plusieurs fondations caritatives.

²⁷ <https://link.springer.com/content/pdf/10.1007/s12134-021-00876-4.pdf>

4.3 Permettre un accès équitable au logement

Lutter contre la discrimination des personnes migrantes par les propriétaires

De nombreux projets décrits dans la présente note d'orientation ont été développés en réponse au fait que les personnes migrantes vivent généralement dans des conditions de logement plus mauvaises et paient des loyers plus élevés par rapport à la moyenne de la population. À l'origine de cette situation se trouve souvent la discrimination, de la part des propriétaires, qui refusent de loger les personnes migrantes, les installent dans des logements plus dégradés ou leur font payer plus cher. Dans un premier temps, des projets comme [Moabit Hilft](#) à Berlin, Allemagne, offrent l'aide et le soutien de bénévoles qui peuvent contester et dénoncer cette situation.

Le [site internet Housing Rights](#), géré par le Chartered Institute of Housing, Royaume-Uni, communique des informations actualisées sur les droits et les possibilités des personnes migrantes en matière de logement, notamment sur la façon de lutter contre la discrimination, à l'intention des personnes migrantes elles-mêmes et des bénévoles qui les conseillent.

Le projet [Game of Homes](#) à Wolverhampton, Royaume-Uni, a été mis en place pour informer les personnes migrantes sur leurs droits et leurs responsabilités en matière de logement. Il s'est attelé à créer des programmes de formation accessibles et ludiques sur le bon entretien des locations, pour faire des participants et participantes de « bons et bonnes locataires » et réduire le sans-abrisme. Il a informé ces personnes de leurs droits et des responsabilités du propriétaire, contribuant ainsi à prévenir l'exploitation.

La ville de [Bergen, Norvège](#), demande aux personnes réfugiées de signer un accord avec la collectivité afin de prouver leur engagement à s'acquitter des obligations relatives à leur logement. En contrepartie, la ville paie la caution et effectue des contrôles pour s'assurer que les biens locatifs privés sont conformes et loués au juste prix, et ainsi empêcher les propriétaires de demander un loyer plus cher aux personnes migrantes.

Permettre un meilleur accès au logement locatif privé

Il existe dans toute l'Europe des agences de location sociale, dont certaines offrent leurs services à des groupes spécifiques et d'autres s'occupent de toutes les personnes susceptibles de rechercher une location. En général, toutes ces agences gèrent d'une manière ou d'une autre les relations entre les locataires et les propriétaires : elles recrutent ou identifient les propriétaires souhaitant travailler avec eux, gèrent parfois les aides au loyer ou les systèmes de cautionnement, et conseillent et soutiennent les locataires.

[Co-operative Housing Ireland](#) a réussi à loger plus de 800 personnes originaires de Syrie dans des centres durables. Ce projet a été créé pour répondre rapidement aux besoins des familles déplacées. Les membres de son équipe servent d'intermédiaires entre les parties prenantes, notamment la collectivité locale et les ONG, et inspectent et recensent les logements susceptibles de convenir aux personnes réfugiées. Il met également en relation les personnes réfugiées avec des propriétaires de biens en centre-ville afin de permettre et de soutenir l'accès au marché locatif privé. Enfin, il collabore avec la Croix-Rouge irlandaise afin d'apporter un soutien complet aux personnes logées.

[En Belgique, les agences de location sociale](#) mettent en relation les personnes exclues du marché du logement avec des propriétaires privés, et offrent des incitations (principalement financées par des fonds publics) aux propriétaires qui acceptent de louer leur bien à un prix raisonnable. Ces agences, parrainées par le gouvernement, ont été formalisées dans la législation sur le logement en 1997. Vingt-trois agences de location sociale gèrent aujourd'hui 5 500 logements.

[Varsovie, Pologne, – Habitat for Humanity – 'Social Rental Enterprise'](#) offre une aide au logement locatif, des services de soutien à l'emploi et une assistance sociale, par exemple, en aidant les personnes à trouver un travail ou à obtenir des prestations sociales pour financer et entretenir leur logement. Les biens sont privés ou mis à disposition par la municipalité.

['Homelab Romodrom', en République tchèque](#), permet à des personnes de la communauté rom d'intégrer des appartements vides, en les accompagnant auprès des services sociaux, en négociant avec le voisinage, etc.

Cicsene est une agence de location sociale à **Turin**, Italie, dont 70 % de la clientèle est constituée de personnes migrantes. Son **projet 'PAOLA'** est un projet pilote qui propose des services d'aide sociale, de soutien psychologique et de formation, ainsi qu'un logement, afin d'apporter une assistance complète aux personnes vulnérables.

Habitat Poland participe à **HomeLab**, un projet d'agence pilote financé par une subvention de l'Union européenne. En partenariat avec la ville de Varsovie, ce projet utilise le parc de logements privés et de la ville. L'agence propose également le soutien de personnes spécialisées dans l'intégration sociale et l'emploi et traite toute autre question pouvant se poser.

La Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS), au **Canada**, établit des relations avec les propriétaires afin de créer un réseau de logements privés, en particulier pour les personnes migrantes²⁸.

Établir des relations sociales parallèlement au logement

Souvent, les projets qui offrent un soutien global permettent également d'établir des relations sociales ; certains en font même un objectif explicite. Les projets de cohabitation, tels qu'**Amsterdam Start Blok** aux Pays-Bas, le projet **Curant** à **Anvers**, Belgique, et le **projet No Recourse to Public Funds**, déjà cités, permettent également de créer des liens sociaux dans le lieu d'habitation, en regroupant différentes personnes et en favorisant les nouveaux réseaux de soutien.

Curing the Limbo à **Athènes**, Grèce, propose aux personnes réfugiées des logements décents abordables en contrepartie de leur engagement dans des activités locales d'intérêt public et des activités citoyennes, ainsi qu'une formation pour améliorer l'employabilité.

Refugee Launch Pad, à **Utrecht**, Pays-Bas, loge des jeunes et des personnes réfugiées dans le cadre d'un projet axé sur la collectivité qui associe la population et les structures sociales du quartier.

Le projet **CALICO - Bruxelles, en Belgique**, a construit 34 logements sur un terrain acquis par Community Land Trust Bruxelles, qui fournit des logements occupés par leur propriétaire et des appartements locatifs sociaux. Les logements sont regroupés en ensembles ciblant des groupes vulnérables spécifiques, telles que les familles à faibles revenus, les personnes migrantes, etc., dans le cadre d'un modèle social axé sur la collectivité. L'objectif est de renforcer la cohésion sociale en rassemblant différents groupes de population intergénérationnels et interculturels. Le projet autonomise ces groupes en les faisant intervenir directement dans la gestion et la gouvernance de la propriété.

Le **projet 'Berlin Houses New Neighbours' (BENN)**, à Berlin, Allemagne, vise à consolider les relations entre les habitants et habitantes à long terme et les personnes nouvellement arrivées au niveau du quartier. Il cherche à créer des occasions de rencontres et de discussions afin de renforcer le sentiment d'appartenance et d'atténuer les craintes et les réticences, dans les zones où des projets de logement réservés aux personnes migrantes ont été mis en œuvre.

4.4 Faciliter la transition vers un logement à plus long terme

Il ne suffit pas d'offrir des solutions de logement à long terme, encore faut-il que les personnes migrantes s'y installent, ce qui peut être difficile :

- Les systèmes d'accueil et autres (comme la rétention des personnes migrantes) peuvent engendrer une perte d'autonomie et entraver la prise de décisions futures.
- L'offre d'urgence dans les zones où la demande de logement est faible laisse souvent les personnes migrantes dans des zones où l'emploi est rare ; elles doivent donc en partir pour travailler.
- Le soutien, et parfois les conditions, dans les centres d'accueil et autres hébergements temporaires peuvent ne pas inciter à partir.

²⁸ Jennifer Watts, directrice générale, Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS), Canada <https://www.youtube.com/watch?v=B25pUMEPQi8&list=PLDGaWzYnsgUt1vDIIXjRcJxzfvRB8JThk&index=5&t=82s> [Webinaire sur l'immigration forcée, la réinstallation et le logement](#)

Par conséquent, certaines personnes peuvent avoir besoin de soutien pour passer à autre chose. Nombreux sont les projets détaillés ci-dessus qui proposent ce soutien dans le cadre d'autres initiatives. De plus, pour garantir l'efficacité des programmes de relogement, il est indispensable de bien organiser la sélection et gérer les attentes.

Le [projet MOI: Migrants, an opportunity for Inclusion](#) à Turin, Italie, est un exemple de projet d'intégration sociale à grande échelle qui a offert des possibilités de logement et d'emploi aux personnes qui résidaient dans l'ancien village olympique (MOI), afin que la zone soit utilisée à des fins résidentielles plus formelles. Le site des Jeux olympiques d'hiver de 2006 était occupé par 1 000 personnes réfugiées et migrantes, l'occupation la plus grande que Turin ait jamais connue, soutenue par certaines personnes militantes et résidentes. En 2017, le projet MOI a débuté par une démarche progressive visant à aider les résidents et les résidentes à trouver un meilleur logement, et à transformer l'espace lui-même en logement social. Il s'est concentré sur quatre domaines essentiels : le statut des personnes migrantes, l'éducation et la langue, l'emploi et le logement. Chaque personne ou famille a été accompagnée par un travailleur social ou une travailleuse sociale, et les personnes vulnérables ont suivi un parcours spécialisé. La Fondazione Compagnia di San Paolo, une très ancienne organisation philanthropique locale, a travaillé avec le conseil municipal pour aider les personnes migrantes à défendre ou améliorer leur situation, grâce à des conseils juridiques et à l'équipe d'assistance sociale. Ensuite, elle a aidé ces personnes à accéder à l'éducation, à l'emploi et à la formation et à trouver un logement ailleurs : au total, 806 personnes ont été accompagnées. La zone est désormais aménagée en logements sociaux.

D'autres projets cités dans la présente note aident les personnes à quitter un logement à court terme, grâce à un soutien complet incluant des cours de langue, une formation et un soutien à l'emploi. Parmi eux figure un grand nombre des agences de location sociale susmentionnées, comme [Homelab Romodrom](#). D'autres projets, tels que [Curing the Limbo](#) et [Refugee Launch Pad](#), renforcent les liens sociaux en faisant participer la population aux activités et initiatives locales. Ils peuvent ainsi permettre d'accéder à un ensemble plus vaste d'offres de logement. Le projet [Curant](#) à Anvers et [Amsterdam Start Blok](#) ont également forgé des relations en faisant cohabiter différents groupes.

5 GUIDE PAS À PAS

Dans toute l'Europe, les villes ont pris des mesures pour atténuer la crise du logement qui touche les personnes migrantes et d'autres personnes vulnérables. Elles ont montré qu'elles étaient capables de fournir des solutions durables surtout si elles font appel à la société civile, aux ONG et aux communautés de personnes migrantes. Ces solutions ne peuvent être mises en œuvre qu'au niveau local et avec des partenaires locaux, car le logement est une composante essentielle de l'intégration des personnes migrantes, qui se matérialise là où les personnes migrantes se créent un nouveau foyer, et non dans les débats au sein du gouvernement central ou du parlement.

Cependant, les villes, leurs communautés et leurs populations ne peuvent agir seules. Au moment de la rédaction de la présente note, les problèmes pour lesquels moins de solutions étaient recensées étaient liés au manque de pouvoirs ou de ressources des villes. En effet, les projets relevés dans ce domaine étaient en grande partie de petite taille. **Sans la collaboration du gouvernement qui peut accorder des financements et l'autorisation d'emprunter, des droits d'aménagement, des possibilités d'achat de biens publics et une législation visant à soutenir les initiatives des villes, les projets à grande échelle à long terme restent difficiles à lancer ou à gérer pour certaines villes.**

Les responsables municipaux savent, toutefois, qu'ils doivent surmonter ces difficultés, et qu'ils continueront à le faire. La présente note suggère des pistes en ce sens.

En route vers un logement durable à long terme pour les personnes migrantes et les autres personnes vulnérables

La plupart des maires et des responsables de services municipaux aspirent à créer ou permettre la création d'un nombre suffisant de logements sociaux et de logements abordables pour répondre aux besoins de tous les groupes de population. Pour ce faire, il leur faut des pouvoirs, de l'espace et des ressources et, là où ils font défaut, les moyens de combler les lacunes. Cette liste de contrôle peut être utile pour se lancer dans cette démarche.

5.1 CARTE : le contexte	
Pouvoirs	Quels sont les pouvoirs dont la ville dispose ? Que manque-t-il ?
Espace à bâtir	La ville dispose-t-elle, sur son territoire ou sur un territoire qu'elle contrôle, d'espace à bâtir ?
Ressources	Quel sera le coût ? Que peut se permettre la ville ? Quels sont les futurs coûts éventuels en termes d'entretien ? Comment les couvrir, peut-on les réduire, par exemple en faisant appel à l'auto-assistance ou en travaillant avec les autres, et peut-on les compenser avec les économies qui pourraient être faites sur d'autres budgets ?
Qui voulez-vous ou devez-vous loger ? Et quelles autres personnes seront concernées ?	S'agit-il uniquement d'un « problème de logement des personnes migrantes » ? Ou les personnes migrantes doivent-elles être logées à cause d'un problème de logement plus vaste ? D'autres populations font-elles face aux mêmes problèmes ? Qu'avons-nous à gagner à œuvrer de concert pour résoudre ces problèmes ? Comment la ville peut-elle soutenir l'intégration des personnes migrantes et les bonnes relations au sein de la collectivité ?
Responsables clés et entités partenaires potentielles	Qui partage les objectifs, les préoccupations et les compétences de la ville ? Qui faudrait-il convaincre voire contraindre de participer et d'aider ?

5.2 POUVOIRS : lorsque vous n'avez pas les pouvoirs nécessaires	
Pouvez-vous les obtenir ?	<p>Quels sont les pouvoirs dont vous avez besoin ?</p> <p>Pouvez-vous faire pression sur le gouvernement national ou régional pour élaborer une législation ou des règles plus adaptées aux besoins locaux ?</p> <p>Pouvez-vous établir une législation locale, peut-être à plus petite échelle, pour combler certaines lacunes ou gagner du temps ?</p>
Qui d'autre pourrait le faire ?	<p>Quelles entités partenaires potentielles peuvent combler les lacunes ?</p> <p>Quelle est la meilleure façon d'encourager, de soutenir ces entités et de travailler avec elles ?</p> <p>Quelles collaborations pouvez-vous favoriser ?</p>
5.3 ESPACE À BÂTIR : lorsque la ville n'en a plus ou ne peut construire plus	
Pouvez-vous utiliser différemment les espaces vides existants ?	<p>Pouvez-vous empiler (sur les bâtiments existants) ?</p> <p>Pouvez-vous utiliser des bâtiments non résidentiels, tels que des bureaux, des espaces industriels, pour loger des personnes ?</p> <p>Pouvez-vous trouver de l'espace dans des logements existants (combles, parties non utilisées dans des habitations) ?</p>
Pouvez-vous utiliser des solutions temporaires, mais éventuellement à plus long terme ?	Pouvez-vous utiliser des logements démontables/temporaires, notamment des conteneurs, dans des espaces qui ne nécessitent pas de permis de construire (ou où il est plus facile d'en obtenir un) ?
Pouvez-vous compter sur le soutien public actuel pour loger des groupes spécifiques, au moins à titre provisoire ?	Dans quels cas la population locale pourrait-elle soutenir l'utilisation de terrains publics ou autres à des fins d'hébergement temporaire parce qu'elle éprouve de la sympathie à l'égard des personnes logées ?
Qui est susceptible de posséder le terrain ou l'espace dont vous avez besoin ?	<p>Pouvez-vous collaborer avec d'autres entités susceptibles d'avoir cet espace ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des ONG ? ▪ des organisations du secteur privé ? ▪ d'autres collectivités locales ?
5.4 RESSOURCES : non seulement des fonds, mais aussi des compétences et des aides en nature	
Pouvez-vous faire pression pour les obtenir ?	<p>Le gouvernement central ou régional joue-t-il son rôle ?</p> <p>Pouvez-vous collaborer avec d'autres villes et associations de pouvoirs locaux pour demander plus ?</p>
Pouvez-vous en trouver plus ?	<p>Avez-vous étudié les possibilités de financement offertes par les institutions européennes pour des groupes spécifiques ?</p> <p>Pouvez-vous récolter des ressources supplémentaires au niveau local en augmentant les impôts locaux ?</p> <p>Pouvez-vous demander l'aide des secteurs privé et caritatif ?</p>

<p>Qui pourrait fournir ces ressources en partenariat avec vous ?</p>	<p>Si vous n'avez pas les compétences en interne, qui les a ? Pouvez-vous établir un partenariat avec les entités concernées ou les mandater ?</p>
<p>5.5 BESOINS DE LOGEMENT : les problèmes de logement à résoudre</p>	
<p>Des solutions de logement sont-elles disponibles sans que ce groupe y ait accès ?</p>	<p>Comment pouvez-vous garantir qu'il obtienne les informations, le soutien et les conseils nécessaires pour emménager dans ces logements disponibles ?</p> <p>Quelle entité est la mieux placée pour fournir ces services ?</p> <p>Comment la ville peut-elle l'aider ?</p>
<p>Ce groupe n'a-t-il pas accès aux logements dont il a besoin à cause de restrictions juridiques ou d'une discrimination ?</p>	<p>Pouvez-vous modifier ces restrictions, ou faire pression sur le gouvernement pour qu'il le fasse ?</p> <p>Pouvez-vous aider à fournir un logement aux personnes exclues ?</p> <p>Pouvez-vous garantir à l'ensemble des habitants et des habitantes un accès effectif à l'information, à un soutien et à des conseils pour lutter contre la discrimination ?</p>
<p>Ce groupe a-t-il besoin d'aide pour passer d'un logement temporaire à un logement à plus long terme ?</p>	<p>Comment pouvez-vous garantir que les solutions de logement temporaires reposent sur un système de sélection efficace et de gestion des attentes à plus long terme ?</p> <p>Comment pouvez-vous veiller à ce que l'emménagement dans un logement réponde à des besoins autres (emploi, accès aux services, éducation) ?</p> <p>Comment pouvez-vous fournir ou faciliter la fourniture de conseils et d'un soutien complets visant à aider ce groupe à avancer ?</p> <p>Pouvez-vous mettre en place une solution de logement à plus long terme qui répond aux besoins de soutien ?</p>
<p>Devez-vous étendre les solutions de logement accessibles à ce groupe ?</p>	<p>Pouvez-vous collaborer avec des agences de location sociale ou en créer, lesquelles gèreraient de nouveaux arrangements avec les propriétaires privés et apporteraient un soutien ?</p> <p>Pouvez-vous travailler avec d'autres prestataires de logements ou les convaincre de proposer des logements à ce groupe ?</p>
<p>Vous intéressez-vous aux effets du logement sur les relations sociales et l'intégration des personnes migrantes ?</p>	<p>Pouvez-vous soutenir la création de projets de cohabitation ?</p> <p>Comment pouvez-vous garantir que les projets de logement des personnes migrantes bénéficient à leurs communautés ?</p> <p>Comment communiquerez-vous sur ce point ?</p>

6 AUTRES RESSOURCES

Fondation Abbé Pierre et FEANTSA, *Fifth Overview of Housing Exclusion in Europe 2020*, 2020

https://www.feantsa.org/public/user/Resources/resources/Rapport_Europe_2020_GB.pdf

Astolfo Giovanna, *Now and then*.

Precariousness, double standards and racism in housing refugees, 2022

<https://blogs.ucl.ac.uk/dpublog/2022/06/20/now-and-then-precarioussness-double-standards-and-racism-in-housing-refugees/>

Auslender, E., « Multi-level Governance in Refugee Housing and Integration Policy: a Model of Best Practice in Leverkusen », *Int. Migration & Integration* 23, pages 949 à 970. <https://doi.org/10.1007/s12134-021-00876-4>, 2022

Eurocities, *Cities discuss solutions to welcome Ukrainian Refugees*, 2022

<https://eurocities.eu/latest/cities-discuss-solutions-to-welcome-ukrainian-refugees/>

European Responsible Housing Awards, *Handbook*, 2022

https://www.responsiblehousing.eu/files/ugd/8ac5c3_2e3d4168a7eb441c84a934ce7548ad39.pdf

Habitat for Humanity, *A Window of Opportunity: First Experience of a Social Rental Agency in Warsaw*,

<https://api.collaplan.com/storage/media/pdf/G2OonBuARaB1FLFoT5fRjXIPDBsPX1YSe7ZbEcH1.pdf>

Housing Europe, *The State of Housing in Europe 2021*,

Bruxelles, <https://www.stateofhousing.eu/#p=1>

Housing Solutions Platform, *Focus on social rentals agencies - Case study: SRAs in Brussels* <https://www.housing-solutions-platform.org/single-post/2019/04/29/focus-on-social-rental-agencies-the-onslaught-of-private-investors-on-social-renting>

InfoMigrants, *Migrants continue to be transferred from former Olympic village in Turin* <https://www.infomigrants.net/en/post/15661/migrants-continue-to-be-transferred-from-former-olympic-village-in-turin>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Include-EU. 'Regional and local expertise, exchange and engagement for enhanced social cohesion in Europe.'*, 2021

https://eea.iom.int/sites/g/files/tmzbd1666/files/documents/includeu_briefing_housing.pdf

Lukes, S, de Noronha, N et Finney, N, "Slippery discrimination: a review of the drivers of migrant and minority housing disadvantage", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 45:17, pages 3188 à 3206,

DOI : [10.1080/1369183X.2018.1480996](https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1480996), 2018

Owen, R., Fr. Spinnewijn, S. Coupechoux, S. Edwards, et al. *50 Out-of-Box Housing Solutions for the Locked Out: Housing Europe*. CECODHAS – Housing Europe, Housing Solutions Platform, 2019

www.housingeurope.eu/resource-1259/50-out-of-box-housing-solutions-for-the-locked-out

Parsloe, Toby. *Arriving through Infrastructures: Berlin's institutional shelters for refugees 2015-2019*. Pembroke College. Université de Cambridge. 2021

Senatsverwaltung für Stadtentwicklung, Bauen und Wohnen. *BENN - Berlin Entwickelt Neue Nachbarschaften: Ziele und Handlungsfelder* https://www.stadtentwicklung.berlin.de/taedtebau/foerderprogramme/benn/de/ziele_und_handlungsfelder.shtml

HCR, *Good practices for migrant and refugee housing in Europe*

<https://www.unhcr.org/bg/wp-content/uploads/sites/18/2020/10/Good-practices-housing-FINAL-EN.pdf>

Wojdat, Martin et Cywinski, Pawel. *URBAN HOSPITALITY: UNPRECEDENTED GROWTH, CHALLENGES AND OPPORTUNITIES*, Union of Polish Metropolises, 2022,

https://metropolie.pl/fileadmin/user_upload/UM_P_raport_Ukraina_ANG_20220429_final.pdf

Yilmaz, Sinem, "Finding Sustainable Housing Solutions for Migrants", *Background paper series*. Migration Policy Group (MPG), 2021

<https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=24929&langId=en>

La diversité est devenue une caractéristique fondamentale des sociétés contemporaines, particulièrement visible dans les centres urbains. Si des personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et religieuses différentes ont largement contribué à la prospérité de l'après-guerre, des inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de peau persistent et les préoccupations que suscitent le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent instrumentalisées à des fins politiques. Les villes sont très bien placées pour imaginer et expérimenter des réponses au défi de la promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses, qui se pose aujourd'hui avec une acuité croissante.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont développé et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet à ces dernières de tirer parti des avantages et de réduire au minimum les risques associés à la mobilité humaine et à la diversité culturelle. Dix ans après le début de ces travaux, il apparaît de plus en plus que la diversité, lorsqu'elle est reconnue et gérée comme une ressource, est bénéfique en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des Cités interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à explorer et appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il compte 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.